

---

# Tomorrowland : la Région réaffirme son engagement aux acteurs des musiques actuelles

---

**La Région a annoncé son intention de soutenir la commune de l'Alpe d'Huez pour l'organisation du Festival Tomorrowland**, évènement exceptionnel et d'envergure mondiale, organisé en 2019 à hauteur de **400 000 €**.

Compte tenu du rayonnement de cette manifestation et des retombées locales induites, la Région perçoit ce festival comme un outil de développement au service des territoires. Ce festival dispose d'une renommée mondiale et attire des dizaines de milliers de festivaliers. **C'est un outil de promotion hors du commun**. L'Alpe d'Huez a été choisie parmi plusieurs stations européennes. **Notre Région peut se réjouir d'avoir réussi à capter un évènement d'envergure internationale. C'est la raison pour laquelle ce Festival sera porté sur les délégations tourisme et économie. Le budget culture ne sera pas impacté.**

**Ce mercredi, la Région a rencontré des acteurs du spectacle vivant et des musiques actuelles** : Nicolas RIEDEL, Directeur d'Auvergne Rhône Alpes spectacle vivant, Jean-Brice LACOMBE, Vice-président de Grand Bureau, délégué du Syndicat des Musiques Actuelles, Pierre DUGELAY, Directeur du Périscope. **Ces derniers ont pris acte des positions de la Région et se sont félicités d'avoir la confirmation que le financement de cet évènement n'impacte pas le budget de la direction de la Culture et du Patrimoine mais sera imputé sur les budgets tourisme et économie. La Région a redit son engagement à sanctuariser le budget de la culture.**

**Par ailleurs, la Région affirme de manière volontaire son souhait de pouvoir signer dès la fin de l'année, une convention avec le centre national de la variété et le ministère de la Culture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, qui débouchera sur un contrat de filière.** Elle souhaite ardemment que l'ensemble des acteurs de ce secteur s'empare de cette future convention pour déterminer ensemble les axes qui seront retenus. Ces acteurs se réjouissent de pouvoir s'impliquer dans l'élaboration de la future convention.

Les conférences territoriales seront aussi le lieu de débat avec les acteurs culturels. Elles permettront d'aborder à la fois des problématiques liées au patrimoine, au spectacle vivant et aux industries culturelles.

